



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

<b>NOM DU PROJET</b>	<b>Jelly Jazz, spectacle au Cri du Port</b>	
<b>PARTENAIRE</b>	<b>Le Cri du Port</b>	
<b>NIVEAUX CONCERNÉS</b>	<b>PÉRIMÈTRE</b>	<b>DOMAINE</b>
Cycles 2 – 3 - 4	Les réseaux Marseillais Réseau Aix Sainte-Victoire Réseau La Nerthe Réseau Côte Bleue	Musiques actuelles
<b>CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES</b>		
<b>RENCONTRER</b>	<b>PRATIQUER</b>	<b>CONNAÎTRE</b>
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres  Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture  Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production  S'intégrer dans un processus collectif  Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique  Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel  Mettre en relation différents champs de connaissances  Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
<b>Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés</b>	<b>Pratique artistique proposée aux élèves</b>	<b>Champs de connaissance explorés</b>
Spectacle <i>Jelly Jazz</i> au Cri du Port en mai 2023  Rencontre avec les deux musiciens : Joseph et Léon le Nair	Pratique vocale sur un des titres proposé en concert	Ecoutes en lien avec la musique de Jelly Jazz : jazz de la Nouvelle Orléans, jazz des années 1920  Découverte de la guitare, de la trompette et de la voix et our les collégiens : travail autour de nouvelles de F. Scott Fitzgerald

## PRÉSENTATION DU PROJET



Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille, Le Cri du Port propose un projet de découverte du jazz autour du spectacle Jelly Jazz. Deux représentations seront ouvertes aux scolaires : une séance pour les écoles élémentaires, une séance pour les collèges.

Elles auront lieu au Cri du Port pendant la Fabulajazz au mois de mai 2023.

La Nouvelle-Orléans a donné son nom au traditionnel jazz New Orleans. Au carrefour de plusieurs cultures, ce courant musical emblématique et intemporel s'est nourri d'influences caribéennes, africaines et européennes. Originaires de Grenoble, les frères Joseph et Léon Le Nair ont pris goût à cette musique grâce à leur grand-père qui passait sur son phonographe les disques de Louis Armstrong, Billie Holiday, Bessie Smith ou encore Fats Waller.

Leur duo s'inscrit dans cette tradition en rendant hommage à l'un de ses plus grands artistes, Jelly Roll Morton, « inventeur du jazz » autoproclamé. Personnage flamboyant et excessif, il évolue dans le décor riche et contrasté de la Nouvelle-Orléans, où se dessine sa légende. Un coin de rue qui prend vie par des illustrations animées, le rythme « swing » des années 20 et des instruments un brin vintage (sur scène, la guitare jazz date de 1946 et la trompette de 1933) : on bourlingue avec plaisir aux côtés de ces deux talentueux improvisateurs.

### En savoir plus :

<https://www.jmfrance.org/spectacles/jelly-jazz>

[https://www.youtube.com/watch?v=P\\_3dFY5FYRI](https://www.youtube.com/watch?v=P_3dFY5FYRI)

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- Spectacle Jelly Jazz au Cri du Port en mai 2023. Un temps d'échange sera organisé afin que les élèves puissent transmettre leurs questions et interagir avec les musiciens.
- **Élémentaire** : les enseignants auront accès aux ressources numériques du Cri du Port et aux deux modules de formation prévus pendant l'année (1er degré). Une proposition de préparation au spectacle sur 3 séances sera proposée, en lien avec les étudiants musiciens du CFMI Aix-Marseille.
- **Collège** : les enseignants auront accès aux ressources numériques du Cri du Port. Une proposition de travail autour du spectacle sera fournie, sur la thématique du jazz des années 1920 et les nouvelles de F. Scott Fitzgerald. Possibilité de proposer une valorisation des productions des élèves.

## CONTACTS

### Le Cri du Port

Nathalie Le Gallou-Ong - chargée d'action culturelle  
Tél : 04 91 50 51 41 - [action-culturelle@criduport.fr](mailto:action-culturelle@criduport.fr)

### Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône (DSDEN 13) Mission Arts et culture et Service départemental Arts et Culture (SDAC)

Clément DUSSEY - Conseiller pédagogique en éducation musicale  
Tél : 07 49 88 14 01 – [clement.dusserre@ac-aix-marseille.fr](mailto:clement.dusserre@ac-aix-marseille.fr)  
Nathalie JOBLET - Conseillère technique, en charge du suivi administratif  
Tél : 04 91 99 66 98 - [ce.celluleambiscol13-etab@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.celluleambiscol13-etab@ac-aix-marseille.fr)

### DAAC – Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Peggy RAGO : Responsable domaine musiques actuelles  
Tél : 06 46 35 21 44 [daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Inscription indispensable de 2 classes par école.

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :  
mail professionnel nominatif [prenom.nom@ac-aix-marseille.fr](mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.  
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

## MODALITÉS FINANCIÈRES

Reste à charge pour l'établissement : billetterie du spectacle - 5 euros par élève pour le concert

Une offre pass culture pourra être associée à ce projet pour les classes de 4e et de 3e. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement.  
Les transports sont à la charge de l'établissement.

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.